

RCS : BOULOGNE SUR MER

Code greffe : 6202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOULOGNE SUR MER atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 00582

Numéro SIREN : 852 399 161

Nom ou dénomination : 3 GD

Ce dépôt a été enregistré le 27/12/2021 sous le numéro de dépôt 9604

Direction Générale des Finances Publiques

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Timbre à date du service

Exercice ouvert le 01072019 et clos le 31122020 Régime simplifié d'imposition ☒ Régime réel normal ☐
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble de groupe ☐ Si PME innovante ☐ Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage art. 209-O B (entreprises de transport maritime) ☐

Adresse du service où doit être déposée cette déclaration SIE MONTREUIL SUR MER
66 CHAUSSEE MARCADEE
62170 ECUIRES
Adresse du déclarant (quand celle-ci est différente de l'adresse du destinataire) et/ou adresse du siège social si elle est différente du principal établissement :

A IDENTIFICATION SAS 3 GD
29 AVENUE DE FLANDRE

Identification du destinataire 62155 MERLIMONT

Insp. IFU

N° dossier

85239916100011

N° Siret

B ACTIVITÉ

Activités exercées (souligner l'activité principale) :

Hôtels et restaurantsSi vous avez changé d'activité, cochez la case ☐**RÉGIME FISCAL DES GROUPES**

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés, doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires. (Article 223 A à U du CGI)

- Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante
- Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère.

n° SIRET

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux de 31 %		Bénéfice imposable au taux de 28 %		Bénéfice imposable au taux de 15 %		Déficit (report de la ligne XO du 2058A ou 372 du 2033B)	164 974
-------------------	------------------------------------	--	------------------------------------	--	------------------------------------	--	--	---------

Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés-imposable au taux de 10%

2 Plus-values	Plus-values à long terme imposables au taux de 15 %		Plus-values à long terme imposables au taux de 19 %		Plus-values à long terme imposables au taux de 0 %		Plus-values exonérées art. 238 quinquies	
---------------	---	--	---	--	--	--	--	--

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches (cocher la case selon le cas). Ces montants ne doivent pas être retranchés des résultats mentionnés en C-1 et C-2

Entreprises nouvelles art. 44 sexies ☐	Jeunes entreprises innovantes ☐	Zones franches urbaines Territoire entrepreneur art. 44 octies A ☐	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies ☐
Entreprises nouvelles art. 44 septies ☐	Zones franches d'activité art. 44 quaterdecies ☐	Zone de développement prioritaire art. 44 septdecies ☐	Autres dispositifs ☐
Bassins urbains à dynamiser (BUD) art. 44 sexdecies ☐	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux à 15 %	

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur productif art. 244 quater W ☐

Les crédits d'impôt indiqués aux 1 et 2 ci-dessous ne sont imputables que pour partie s'ils n'ont pas été comptabilisés par l'entreprise (66.66 %).

D IMPUTATIONS (cf la notice de la déclaration 2065)

1 Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
Impôt déjà versé au Trésor (Crédit d'impôt) indiqué sur les certificats joints au relevé de solde d'impôt sur les sociétés ou afférent aux primes de remboursement	
2 Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	
Total figurant en cartouche au cadre VII de l'imprimé n° 2066	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice) Recettes nettes soumises à la contribution 2.50 % **F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS**

1- Si vous êtes l'entreprise tête de groupe soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (article 223 quinquies C-I-1 du CGI) ☐
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :

3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2) ☐
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? ☐ Si oui, indication du logiciel utilisé

ECF ☐ Nom et adresse du prestataire

OGA/OMGA ☐ Viseur conventionné ☐

Nom, adresse, téléphone :

- Professionnel de l'expertise comptable : Cabinet STRAGECO

7 RUE KLEBER
62300 LENS

03 21 28 24 00

- Conseil :

- CGA/OMGA ou viseur conventionné :

N° d'agrément

Signature et qualité du déclarant

A le

IMPOT SUR LES SOCIETES

ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065

N° 2065 Bis-SD
(2021)

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise **SAS 3 GD**
et date de clôture de l'exercice **31122020**

H REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

1. Montant global brut des distributions correspondant aux intérêts, dividendes, revenus et autres produits des actions et parts sociales payables aux associés, actionnaires et porteurs de parts	Payées par la société elle-même	(a)	
	Payées par un établissement chargé du service des titres	(b)	
2. Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s)		(c)	
3. Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées		(d)	
4. Montant des distributions autres que celles visées en (a),(b),(c) et (d) ci-dessus		(e)	
		(f)	
		(g)	
(A préciser par nature sur les lignes e à h)		(h)	
5. Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		(i)	
6. Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		(j)	
7. Montant des revenus répartis	total (a à h)		

I REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-I à 6 ann. III au CGI) :	Pour les SARL Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société				
			Montant des sommes versées :				
			à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement	à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	Indemnités forfaitaires	Remboursements
1	2	3	4	5	6	7	8
SIMON Géraldine 16 RUE DE RIAUMONT 62869 LIEVIN	500	2019					
SIMON Géraldine 16 RUE DE RIAUMONT 62800 LIEVIN	500	2020					
GOYON Sylvain 10 avenue Camoëns 75116 PARIS	500	2019					
GOYON Sylvain 10 avenue Camoëns 75116 PARIS	500	2020					
LAURENT Guillaume 46 RUE DE LA REPUBLIQUE 62221 NOYELLES SOUS LENS	3 000	2019					
LAURENT Guillaume 46 RUE DE LA REPUBLIQUE 62221 NOYELLES SOUS LENS	3 000	2020					
DEMUYSERE Thierry 29 AVENUE DE FLANDRE 62155 MERLIMONT	1 000	2019					
DEMUYSERE Thierry 29 AVENUE DE FLANDRE 62155 MERLIMONT	1 000	2020					
SIMON Géraldine		2019					
SIMON Géraldine		2020					

IMPOT SUR LES SOCIETES
ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065

N° 2065 Bis-SD (SUITE)
(2021)

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise **SAS 3 GD**
et Date de clôture de l'exercice **31122020**

J DIVERS

NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS

Montant brut des salaires abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur les DSN de 2020, montant total des bases brutes fiscales. Ils doivent être majorés, le cas échéant, des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.

Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages

**CE CADRE NE CONCERNE QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION
MOINS-VALUES A LONG TERME (MVLT)** (voir les explications figurant sur la notice)

Taux de 15 %
(art. 219 I a *ter* et a *quater* du CGI)

MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice

MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice

MVLT réalisée au cours de l'exercice

MVLT restant à reporter

Désignation de l'entreprise		SAS 3 GD		29 AVENUE DE FLANDRE		Néant ☐		
Adresse de l'entreprise		62155 MERLIMONT						
SIRET		8 5 2 3 9 9 1 6 1 0 0 0 1 1						
Durée de l'exercice en nombre de mois *		18		Durée de l'exercice précédent *				
				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le		
				31122020				
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3		
						Net 4		
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010		012				
		014	10 000	016		10 000		
	Immobilisations corporelles*	028	42 011	030	5 808	36 203		
	Immobilisations financières* (1)	040	1 000	042		1 000		
	Total I (5)	044	53 011	048	5 808	47 203		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	162	052	162		
		Marchandises *	060		062			
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	630	066		630		
	Créances (2)	{ Clients et comptes rattachés * Autres * (3)	068	1 857	070		1 857	
			072	17 918	074		17 918	
	Valeurs mobilières de placement	080		082				
	Disponibilités	084	15 903	086		15 903		
	Charges constatées d'avance *	092		094				
	Total II	096	36 471	098		36 471		
	Total général (I + II)	110	89 481	112	5 808	83 674		
PASSIF				Exercice N NET		Exercice N-1 NET		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		5 000				
	Ecart de réévaluation	124						
	Réserve légale	126						
	Réserves réglementées*	130						
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*)	131						
	Report à nouveau	134						
	Résultat de l'exercice	136		(149 211)				
	Provisions réglementées	140						
Total I	142		(144 211)					
Provisions pour risques et charges	Total II	154						
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		186 765				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		2 857				
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		16 700				
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169		1 000		21 563		
	Produits constatés d'avance	174						
	Total III	176		227 885				
Total général (I + II + III)				180		83 674		
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	1 000	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	164 015		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	53 011		
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	4 000	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184			

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD2021

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: SAS 3 GD		Néant ☐		
A - RÉSULTAT COMPTABLE				Exercice N clos le 31122020	Exercice N-1 clos le	
				1	2	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209	210		
	Production vendue { biens } dont export et livraisons { 215 } intracommunautaires { 217 }			214	115 289	
				218	348	
				222		
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			224		
	Production immobilisée *			226	15 763	
	Subventions d'exploitation reçues			230	19 736	
	Autres produits			232	151 136	
CHARGES D'EXPLOITATION	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)			234	(455)	
	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			236		
	Variation de stock (marchandises) *			238	49 206	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			240	(162)	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *			242	138 633	
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)			244	1 892	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243		250	81 565	
	Rémunérations du personnel *			252	21 459	
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)			254	5 808	
	Dotations aux amortissements *			256		
	Dotations aux provisions			262	51	
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * 259 } { dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles 260 }			264	297 997	
	Total des charges d'exploitation (II)			270	(146 861)	
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					
PRODUITS ET CHARGES DIVER	Produits financiers (III)			280		
	Produits exceptionnels (IV)			290		
	Charges financières (V)			294	2 351	
	Charges exceptionnelles { Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) 347 } { Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) 348 }			300		
				306		
	Impôts sur les bénéfices * (VII)			310	(149 211)	
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)					
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	314 149 211	
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318		
	Provisions non déductibles *			322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324		
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés 247 { écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM 248 }			330		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D) 249)			251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999		
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime 997					
	Déductions	Entreprises nouvelles (44. sexies A) 986	Jeune entreprise innovante (44. sexies A) 989	Zone de revitalisation rurales (44. quinquies) 138		
Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies) 981		Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies) 991	Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies) 992			
ZFANG (44. quaterdecies) 345		Investissements outre-mer 344	Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies) 993			
Zone franche urbaine (44. octies et 44. octies A) 987		Zones de réhabilitation de la défense (44. terdecies) 127				
dont divers *		Créance due au report en arrière du déficit 346	Déduction exceptionnelle (art 39 decies) 655	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite 641	350	15 763
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies A) 643	Déduction exceptionnelle (art 39 decies B) 645	Déduction exceptionnelle (art 39 decies C) 647		
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies D) 648	Déduction exceptionnelle (art 39 decies G) 649	Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F) 990		
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 352						
Déficits		Déficit col. 2 356			354	164 974
	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)					
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :			360		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 370						
Déficit col. 2 372 164 974						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

2033B - Divers à réintégrer au 31/12/2020

Libellé	Montant
Totalisation	

2033B - Divers à déduire au 31/12/2020

Libellé	Montant
AIDE COVID 2020	15 763
Totalisation	15 763

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : **SAS 3 GD**

Néant ☐ *

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
		ACTIF IMMOBILISE										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410		412	10 000	414		416	10 000				
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446					
	Installations générales, agencements divers	450		452		454		456					
	Matériel de transport	460		462	40 741	464		466	40 741				
	Autres immobilisations corporelles	470		472	1 270	474		476	1 270				
Immobilisations financières		480		482	1 000	484		486	1 000				
TOTAL		490		492	53 011	494		496	53 011				

II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
		IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES									
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506			
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516			
	Constructions	520		522		524		526			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536			
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546			
	Matériel de transport	550		552	4 538	554		556	4 538		
	Autres immobilisations corporelles	560		562	1 270	564		566	1 270		
TOTAL		570		572	5 808	574		576	5 808		

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES
(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR)
(Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5
	6	7	8	9	10

Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values				
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme			
					⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,80 % ⑦	0 % ⑧	
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589	
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾				579	Régularisations	590	583	594	595
TOTAL					596	585	597	599	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.
 (1) Ces plus-values sont imposables aux taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise : SAS 3 GD						Néant ☐			
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations: dotations de l'exercice		Diminutions: reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice			
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606			
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607			
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616			
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626			
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636			
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646			
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656			
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666			
TOTAL		680		682		684		686			
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)						
		Dotations		Reprises							
Immob. incorporelles	700		705		1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes					
Terrains	710		715		2						
Constructions	720		725		3						
Inst. techniques mat. et outillage	730		735		4						
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745		5						
Matériel de transport	750		755		6						
Autres immobilisations corporelles	760		765		7						
TOTAL	770		775		Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B				780		
II DÉFICITS REPORTABLES					III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C						
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982		Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI		995					
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)		982 bis		Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)		996					
Déficits imputés		983									
Déficits reportables		984									
Déficits de l'exercice		860								164 974	
Total des déficits restant à reporter		870								164 974	
IV DIVERS											
Primes et cotisations complémentaires facultatives								381			
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)						325					
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite						327					
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *								380			
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS						326					
N° du centre de gestion agréé								388			
Montant de la TVA collectée								374	13 349		
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)								378	24 161		
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant								399			
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								398			
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI								397			

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

5

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

DGFIP N° 2033-E 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 3 GD		Néant ☐ *
Exercice ouvert le : 01072019 et clos le : 31122020		Durée en nombre de mois 18
DECLARATION DES EFFECTIFS		
Effectifs moyens du personnel *	376	
dont apprentis	657	
dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE		
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	115 637
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119	
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	105	19 432
TOTAL 1	106	135 068
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115	305
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	15 763
Variation positive des stocks	111	162
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL 2	144	16 230
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Achats	121	64 152
Variation négative des stocks	145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125	90 114
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148	51
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	150	
TOTAL 3	152	154 317
IV - Valeur ajoutée produite		
Calcul de la valeur ajoutée TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	137	(3 019)
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)		117
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE		
Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un mono établissement au sens de la CVAE (cf notice de la déclaration n°1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la ligne 117 (ci-dessus). Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration 1330-CVAE-SD.		
Mono établissement au sens de la CVAE	020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE	022	
Effectifs au sens de la CVAE	023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	026	
Période de référence	024	160
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)	186	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

N° de dépôt

☒ 1/2 (1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2020

N° SIRET 85239916100011

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS 3 GD

ADRESSE (voie) 29 AVENUE DE FLANDRE

CODE POSTAL 62155

VILLE MERLIMONT

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	4	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	5 000

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) MME Nom patronymique SIMON Prénom(s) Géraldine
Nom marital SIMON % de détention 10,00 Nb de parts ou actions 500
Naissance : Date 07031973 N° département 88 Commune SAINT DIE Pays FRANCE
Adresse : N° 16 Voie RUE DE RIAUMONT
Code postal 62800 Commune LIEVIN Pays FRANCE

Titre (2) M Nom patronymique GOYON Prénom(s) Sylvain
Nom marital % de détention 10,00 Nb de parts ou actions 500
Naissance : Date 20121968 N° département 75 Commune PARIS Pays FRANCE
Adresse : N° 10 Voie avenue Camoëns
Code postal 75116 Commune PARIS Pays FRANCE

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

2

 (1) Néant ☐

EXERCICE CLOS LE 31/12/2020

N° SIRET 85239916100011

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS 3 GD

ADRESSE (voie) 29 AVENUE DE FLANDRE

CODE POSTAL 62155

VILLE MERLIMONT

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	4	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	5 000

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique LAURENT Prénom(s) Guillaume
Nom marital % de détention 60,00 Nb de parts ou actions 3 000
Naissance : Date 02121974 N° département 62 Commune LENS Pays FRANCE
Adresse : N° 46 Voie RUE DE LA REPUBLIQUE
Code postal 62221 Commune NOYELLES SOUS LENS Pays FRANCE

Titre (2) M Nom patronymique DEMUYSERE Prénom(s) Thierry
Nom marital % de détention 20,00 Nb de parts ou actions 1 000
Naissance : Date 25111959 N° département 62 Commune LENS Pays FRANCE
Adresse : N° 29 Voie AVENUE DE FLANDRE
Code postal 62155 Commune MERLIMONT Pays FRANCE

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

⑦

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G 2021

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/0

(1) Néant ☐ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2020

N° SIRET

85239916100011

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS 3 GD

ADRESSE (voie) 29 AVENUE DE FLANDRE

CODE POSTAL 62155 VILLE MERLIMONT

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE 905

Forme juridique ☐ Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique ☐ Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique ☐ Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique ☐ Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique ☐ Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique ☐ Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique ☐ Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique ☐ Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT

[illegible]

SAS 3 GD

Société par Actions Simplifiée
au capital de 5.000 Euros
Siège Social : 29, Avenue de Flandres - 62155 - MERLIMONT
RCS BOULOGNE SUR MER 852 399 161

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE

En date du 9 Mai 2021

(comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2020)

Les associés de la société "**3 GD**" société par actions simplifiée au capital de 5.000 € divisé en 5.000 Actions de 1 € chacune, se sont réunis à NOYELLES SOUS LENS, 240 Rue Sadi Carnot, en Assemblée Générale Mixte sur convocation du Président suivant courriel et lettre simple adressée à chaque associé ;

Il a été dressé une feuille de présence qui a été émarginée, en entrant en séance, par chaque membre de l'Assemblée.

L'Assemblée procède alors à la constitution de son Bureau dont la présidence revient à Monsieur Guillaume LAURENT, Président,

Madame Géraldine SIMON et Monsieur Thierry DEMUYSERE, présents et acceptants sont désignés comme Scrutateurs.

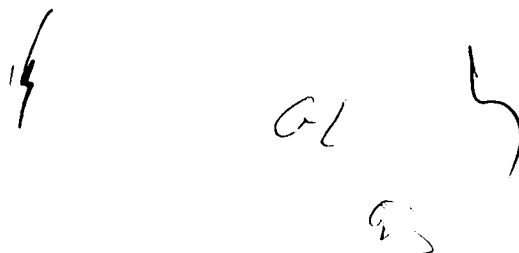
Monsieur Patrick BACQUET exerce les fonctions de Secrétaire d'un commun accord entre le Président et les Scrutateurs.

Le Bureau étant ainsi constitué, Monsieur le Président communique la feuille de présence aux Membres du Bureau et il constate que trois actionnaires, possédant 4.500 actions et autant de droits de vote, sont présents ou représentés, Monsieur Sylvain GOYON est absent, excusé.

Le quorum légal étant atteint, Monsieur le Président déclare, au nom du Bureau, que l'Assemblée est régulièrement constituée et qu'elle peut, par conséquent, valablement délibérer.

Acte lui est donné par les actionnaires présents.

Monsieur le Président fait certifier la feuille de présence par les Membres du Bureau et il ordonne que celle-ci demeure annexée au présent procès-verbal.

Handwritten signatures and initials at the bottom of the page, including a large stylized 'L' or '4' on the left, and several smaller initials and marks on the right.

Monsieur le Président dépose sur le bureau :

- le rapport d'activité du Président,
- le bilan et les comptes de résultats de l'exercice clos le 31 Décembre 2020,
- les statuts de la Société,

et déclare que ces documents ainsi que ceux prévus par la Loi ont été tenus à la disposition des actionnaires, au siège social, pendant les huit jours qui ont précédé la présente Assemblée.

Acte est donné au Président de sa déclaration.

Le Président rappelle que l'Assemblée a été convoquée à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

A / RESOLUTIONS DE NATURE ORDINAIRE

1. Communication du rapport du Président sur les opérations de l'exercice clos le 31 Décembre 2020,
2. Examen et approbation du bilan et des comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2020,
3. Quitus au Président,
4. Affectation des résultats,

Présentation est faite du rapport d'activité du Président.

Ce rapport est annexé au présent procès-verbal.

B / RESOLUTIONS DE NATURE EXTRA ORDINAIRE

- 5 . Décision à prendre relativement à la poursuite de l'exploitation au motif selon lequel les capitaux propres de la société sont inférieurs à la moitié du Capital Social ;
6. Formalités à accomplir en fonction de la décision de la cinquième résolution.

C / QUESTIONS DIVERSES

Cette présentation terminée, le Président déclare la discussion ouverte, ajoutant se tenir à la disposition des actionnaires pour leur fournir toutes explications complémentaires qu'il leur plairait de demander.

Après échange de vues, plus personne ne demandant la parole, les résolutions suivantes sont mises successivement aux voix :

RESOLUTIONS DE NATURE ORDINAIRE

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu le rapport de gestion du président, approuve son activité depuis la création de la société telle que celle-ci résulte de ce rapport.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

14 GC 4
SS

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve les comptes qui lui sont présentés reflétant les opérations conclues depuis la création de la société et le 31 Décembre 2020, faisant ressortir une perte de 149.211 €.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne quitus sans réserve au Président.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité et le Président en remercie l'Assemblée.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte constatée ci-dessus au poste "REPORT A NOUVEAU" pour sa totalité soit la somme de 149.211 €.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

RESOLUTION DE NATURE EXTRAORDINAIRE

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu les explications de la gérance sur les comptes de l'exercice clos, statuant sous forme extraordinaire, conformément aux dispositions de l'article L. 223-42 du Code de commerce, décide qu'il n'y a pas lieu à dissolution anticipée de la Société, quoique les capitaux propres soient devenus inférieurs à la moitié du capital social.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Il est rappelé que la Société est tenue, au plus tard à la clôture du deuxième exercice suivant celui au cours duquel la constatation des pertes est intervenue, de réduire son capital d'un montant au moins égal à celui des pertes qui n'ont pu être imputées sur des réserves, si, dans ce délai, les capitaux propres n'ont pas été reconstitués à concurrence d'une valeur au moins égale à la moitié du capital social.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée confère tous pouvoirs au porteur d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'effectuer toutes formalités légales de publicité.

Rien n'étant plus n'étant à l'ordre du jour, après lecture, la séance est levée et le présent procès-verbal signé par les associés et visé par le secrétaire.

000§000

The bottom of the document features several handwritten signatures in black ink. Above the signatures, there is a stamp that reads "000§000". The signatures are written in a cursive, somewhat stylized manner, typical of legal documents. The overall layout is clean, with the text centered and the signatures at the bottom.

SAS 3 GD

Société par Actions Simplifiée
au capital de 5.000 Euros
Siège Social : 29, Avenue de Flandres - 62155 - MERLIMONT
RCS BOULOGNE SUR MER 852 399 161

RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT

A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE

appelée à statuer les comptes du 1^{er} exercice clos le 31 Décembre 2020

(Exercice de 18 mois)

Madame, Messieurs,

Nous avons convoqué, ce jour, la présente assemblée, conformément aux dispositions légales, réglementaires et statutaires, afin de soumettre à votre approbation les comptes de notre premier exercice ouvert le 1er Juillet 2019, clos le 31 Mai 2021 et rendre compte de notre gestion sur ces 18 Mois.

Nous ne vous donnerons pas lecture des comptes sociaux qui ont été tenus à votre disposition, au siège social.

Nous avons réalisé un chiffre d'affaires de 115.637 €, augmenté des subventions d'exploitation et des transferts de charges et provisions pour un montant 35.497 € les produits d'exploitation s'élèvent à 151.637 €. La marge brute ressort à 67.048 €, soit 58 % .

Nos charges d'exploitation, hors amortissements et provisions se sont élevées 243.600 euros.

Nos frais de personnel se montent à 103.024 € (dont 21.459 de charges)

Les impôts et taxes ressortent à 1.892 €. Les autres achats et charges externes se montent à 138.633 € soit 91 % des profits.

Le résultat d'exploitation est une perte de 146.861 €.

Compte tenu des frais financiers qui s'élèvent à 2.351 € le résultat est une perte de 149.211 €

Notre société a été immatriculée le 12 Juillet 2019. Nous avons donc été atteint de plein fouet par les mesures de confinement. Alors que nous préparions à peine la saison nous avons été mis en arrêt pour une période indéterminée.

Nous sommes actuellement dans l'expectative. Nous espérons la reprise des activités événementielles.

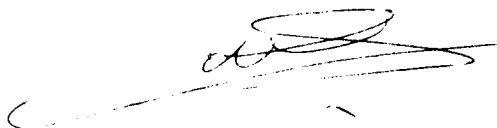
Enfin, les événements sanitaires et les arrêts d'exploitation ont largement ponctionné notre trésorerie aujourd'hui démunie. De ce fait ces capitaux propres sont maintenant inférieurs à notre Capital Social et la réglementation nous impose de consulter les associés afin qu'ils confirment, ou refusent, la poursuite d'exploitation.

Votre Président vous enjoint d'accepter d'approuver la continuation..

Vous voudrez bien donner quitus au Président de l'exécution de son mandat au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2020 et approuver la continuation de notre entreprise *a minima* jusqu'à le retour de la reprise de l'économie.

Vous aurez à vous prononcer sur l'ensemble ces propositions pour le jeu des résolutions qui vont vous être présentées.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the left.